

Délibération n°2019-61/CCOG-COM
relative à l'accompagnement du prix spécial " JEUNE HISTORIEN GUYANAIS"
Ecole élémentaire Capitaine Louis FOFI – Papaïchton

L'An Deux Mille dix-neuf le mercredi dix-neuf juin, à quinze heures trente, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Awala-Yalimapo, après convocation légale, sous la présidence de Madame CHARLES Sophie, Présidente.

Conseillers en exercice =
31

Présents 19
Absents 12
Procurations 01
Votants 20

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 12 juin 2019.

Publiée le : 08 JUIL. 2019

PRÉSENTS :

Mme CHARLES Sophie, Présidente - **M. FERREIRA** Jean-Paul, 1^{er} Vice-Président - **M. MARTIN** Paul, 4^{ème} Vice-Président - **M. DEIE** Jules, 5^{ème} Vice-Président - **M. ANELLI** Serge, 6^{ème} Vice-Président - **Mme CHARLES** Marie-Hélène, 7^{ème} Vice-Présidente - **Mme BOURGUIGNON** Arlène, 8^{ème} Vice-Présidente - **M. GONTRAND** Jean, 9^{ème} Vice-Président - **Mme ABIENSO** Marie-Thérèse, Conseillère - **Mme AYENYEN** Marie-Antoinette, Conseillère - **Mme BARDURY** Agnès, Conseillère - **M. EDWIN** Moïse, Conseiller - **Mme FJEKE** Bénédicte, Conseillère - **Mme LO-A-TJON** Josette, Conseillère - **M. NESMON** Jean, Conseiller - **M. PESNA** Bendy, Conseiller - **Mme SAÏTI** Diana, Conseillère - **M. SELLIER** Bernard, Conseiller - **Mme VELAYOUDON** Yvonne, Conseillère.

ABSENTS EXCUSES :

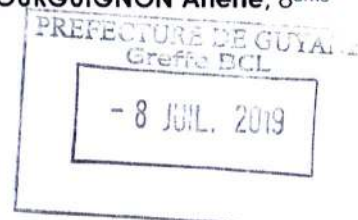
M. DOLIANKI Paul, 3^{ème} Vice-Président - **M. BENTH** Albéric, Conseiller - **Mme AGESILAS** Sylviana, Conseillère - **M. JACOBIE** Micky, Conseiller.

ABSENTS NON EXCUSES :

M. BRIEU Bernard, 2^{ème} Vice-Président - **Mme AFOEDINI** Linda, Conseillère - **Mme AMAÏDOU** Suzanne, Conseillère - **M. CHAUMET** Chris, Conseiller - **M. VERDA Joseph**, Conseiller - **M. VERDAN** Michel, Conseiller - **M. PATIENT Georges**, Conseiller - **M. YA Tchoua**, Conseiller.

PROCURATION :

M. BENTH Albéric, Conseiller à **Mme BOURGUIGNON Arlène**, 8^{ème} Vice-Présidente



Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance. Il est ensuite procédé et conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, **Monsieur NESMON Jean-Albert, Conseiller**, est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

Délibération n°2019-61/CCOG-COM
relative à l'accompagnement du prix spécial " JEUNE HISTORIEN GUYANAIS"
Ecole élémentaire Capitaine Louis FOFI – Papaïchton

Madame la Présidente expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L-5214-1 et suivant ;

Vu la loi n°92-125 du 06 février 1992 modifiée, relative à l'Administration Territoriale de la République ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 modifiée relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais ;

Vu la délibération n°85-2016 du 4 novembre 2016 portant sur l'extension des compétences de la Communauté de communes de l'ouest guyanais ;

Vu la délibération n°53-2017 du 28 septembre 2017 sur la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais ;

Vu le projet de convention annexé ;

Considérant la nécessité de soutenir ce projet à caractère pédagogique, culturel et économique bénéfique pour notre population de l'Ouest Guyanais ;

Elle invite l'assemblée à bien vouloir délibérer :

Le prix du " JEUNE HISTORIEN GUYANAIS" a récompensé cette année les travaux réalisés par huit élèves de l'Ouest guyanais sur le thème de la traite négrière et de l'esclavage. Ce prix est remis par l'APHG - Association de Historiens et Géographes de Guyane, présidée par Jacqueline ZONZON.

La lauréate du 1^{er} Prix est une jeune élève du village Loka, à Papaïchton. De plus, un prix spécial pour le projet en groupe a été remis à sept de ses camarades.

La Présidente souhaite récompenser le travail de ces jeunes en les invitant à découvrir les cultures guyanaises, grâce à la visite de lieux historiques et touristiques d'une partie du Littoral de l'Ouest.

La CCOG récompense ces huit élèves de l'Ouest par :

- la remise d'une tablette numérique pour chaque participant. Budget : 1800 €
- d'un voyage éducatif à St Laurent du 19 au 22 juin 2019 prévoyant une visite des lieux historiques et touristiques de St Laurent, Mana et Awala-Yalimapo. Budget : 5500€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OUI les explications de la Présidente et sur sa proposition ;

- **AUTORISE** la prise en charge du séjour des huit élèves et de trois enseignants de l'école élémentaire Capitaine Louis FOI de Papaïchton ;
- **ATTRIBUE** une subvention de sept mil trois cent euros (7300,00€) pour ce projet ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent.
- **DIT** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget.

VOTE => Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mana, le 19 juin 2019
Pour extrait conforme



La Présidente


Sophie CHARLES

